

08 juil 2022 -16:55

Appartient à [Conseil des ministres du 8 juillet 2022](#)

Ukraine : financement de divers organismes internationaux

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur le prélèvement de 38 058 322 euros sur la provision interdépartementale « Ukraine » afin de satisfaire à diverses obligations internationales.

Il s'agit :

- de mesures d'assistance au titre de la Facilité européenne pour la paix en vue de soutenir les forces armées ukrainiennes
- d'une contribution financière complémentaire vis-à-vis du Conseil de l'Europe à la suite de l'exclusion de la Russie de l'organisation
- de contributions financières volontaires à six initiatives de divers organismes internationaux qui favorisent la lutte contre l'impunité et la promotion de l'État de droit, des droits de l'homme et du droit humanitaire international :
 - la mission de surveillance des droits de l'Homme en Ukraine du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme
 - la mission de surveillance des droits de l'Homme en Ukraine du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme
 - le Fonds européen pour la démocratie
 - le mécanisme de surveillance et de communication sur les violations graves commises contre des enfants dans les situations de conflit armé dirigé par l'UNICEF
 - le Fonds des femmes pour la paix et l'action humanitaire des Nations Unies
 - le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits des Nations Unies

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre, chargé des Affaires étrangères et des Affaires européennes

Rue de la Loi, 16

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 02 11

<https://premier.be>

contact@premier.be

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique

Rue de la Loi, 2

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 488 0511

<https://verlinden.belgium.be>

info@verlinden.belgium.be

Marie Verbeke

Porte-parole

+32 473 85 16 68

marie.verbeke@verlinden.belgium.be